



Ligue de Karting des Hauts de France

FFSA
KARTING

Election du Comité Directeur de la Ligue de Karting des Hauts de France

- Conformément aux directives de la F.F.S.A. le Comité Directeur de notre ligue, réuni le vendredi 18 Septembre, a fixé la date de l'élection du nouveau Comité Directeur au samedi 21 Novembre 2020.
- Selon les statuts de notre Ligue, consultables sur notre site, toute liste de candidats devra être déposée ou envoyée par courrier recommandé avant le 14 novembre à l'adresse ci-dessous indiquée.
- Pour toute personne désirant constituer une liste il vous est rappelé les modalités suivantes extraites de notre statut :

Seules peuvent être candidates les personnes titulaires d'une licence de la FFSA de 18 ans révolus au jour du scrutin, titulaires l'année précédente d'une licence de la FFSA délivrée par une association sportive de la LK, à jour de leurs cotisations.

Ne peuvent être élues au Comité Directeur :

- 1° les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;
- 2° les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- 3° les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

Cette liste devra comporter :

- au minimum **11** noms [nombre égal à la moitié des postes à pourvoir du Comité Directeur arrondi à l'entier supérieur]
- au maximum le nombre de membres visé au premier alinéa de l'article 8 des présents statuts soit **21**.

Cette liste doit être composée de manière à respecter la proportion entre les femmes et les hommes parmi les licenciés éligibles de la LK.

Chaque liste indique expressément :

- Le nom et prénom du candidat au poste de Président
- Le nom et le prénom de chaque candidat
- Le numéro de licence de chaque candidat
- La signature de chaque candidat

Nul ne peut être candidat sur plusieurs listes sous peine d'irrecevabilité de la dite candidature sur les listes concernées.

Adresse d'envoi ou de dépôt de liste de candidatures :

Ligue de Karting des Hauts de France
8 Rue de Beauvoisis
02690 ESSIGNY LE GRAND